Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 022-212203723-20251215-DEL2025103-DE

Mairie de TRÉMUSON
Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2025

Date de la convocation :
8 décembre 2025
Date d'affichage :
8 décembre 2025

Nombre de conseillers :
En exercice – 17
Présents – 14
Procuration – 2

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yvon ORGEBIN, Maire.

Membres présents : M. ORGEBIN Yvon, Maire, M. MAHE Jean-Paul, Mme CALVEZ Laurence, M. DELAPORTE René-Yves, Mme GUILLO Sylvie, Adjoints au Maire, M. LE GALL Gérard, Mme JANOT-MONFORT Annie, M. BONGRE Raymond, Mme CONAN Sylvie, Mme BONENFANT Gaëlle, M. PHILIPPE Stéphane, Mme ASSON Pascale, M. LE COUTURIER Arnaud et Mme JEAN Florence, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. ETES Cyrille a donné procuration à M. ORGEBIN Yvon, Mme LE FORBAN Roselyne a donné procuration à Mme CONAN Sylvie et Mme Guénaëlle BATTAS.

Secrétaire de séance : Madame Pascale ASSON

Délibération 2025-103 / Commande publique – Maîtrise d'œuvre

Objet : Consultation de maîtrise d'œuvre pour la géothermie au groupe scolaire Louis Blériot – Choix de l'attributaire

La consultation de trois bureaux d'étude pour une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de géothermie au groupe scolaire Louis Blériot a été lancée sur la période du 10 octobre au 5 décembre 2025. Les cabinets ont été sollicités par courrier afin de remettre un devis pour une prestation de maîtrise d'œuvre (phases conception et réalisation). Aucune mesure de publicité spécifique n'a été réalisée compte tenu de la valeur estimée du marché à moins de 40 000 € HT.

Trois propositions ont été réceptionnées dans le délai imparti. Après étude de ces retours par la commission d'analyse des offres le 11 décembre 2025, il est proposé de retenir le classement suivant :

Classement	Entreprise	Montant HT
1	ANHEOL ENERGIES	24 625,00 €
2	INDDIGO	37 650,00 €
3	MANERGY	38 697,50 €

Monsieur le Maire propose de retenir ce classement car le devis du Cabinet Anheol est économiquement le plus avantageux.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de retenir l'offre du cabinet Anheol Energies pour un montant de 24 625 € HT, soit 29 550 € TTC ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2026.

Fait à TREMUSON, les jours, mois et an que dessus,

Pascale ASSON
Secrétaire de séance

Yvon ORGEBIN
Maire de Trémuson

Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 022-212203723-20251215-DEL2025103-DE